



Nous contacter :
Mairie de Fressines
 29 route de Mougou
 79370 Fressines
 Tél: 05 49 73 98 73
 Fax: 05 49 73 98 74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Sommaire :

Edito

Les décisions du conseil municipal

- Les décisions diverses
- Achat du parking de l'ancien bistro de la Butte
- Non reprise de la licence 4
- Illuminations de fin d'année
- Mise en valeur de la façade de la mairie
- La commune recrute trois agents recenseurs

À savoir

- Transfert des PACS des tribunaux vers les mairies
- Téléthon 2017
- Cérémonie du 11 novembre
- Rejet de reconnaissance de catastrophe naturelle
- Deux nouvelles entreprises à Fressines

Vie associative

- Association Métronome
- Enjoy Fressines
- ACAF : le bureau, les activités
- Association des Parents d'Elèves
- ENER'GYM
- Ecole de musique
- Fressines.net, recherche animateur
- Association des chasseurs : ACCA

Edito

En séance du 29 août dernier, j'ai informé les élus de la démission de Magali Chauveau du conseil municipal qui, dans les prochaines semaines quitte Fressines vers une autre commune. L'équipe municipale la remercie vivement pour son implication. Nous sommes toujours en attente des décomptes définitifs de deux entreprises ayant travaillé sur le restaurant scolaire, ce qui de fait nous bloque pour le versement du reliquat des subventions. De même pour les travaux de sécurité des D5 et D7, nous sommes en cours des dernières facturations auprès des communes voisines à qui nous pourrions reverser leur quote-part des subventions une fois que la commune les aura perçues. Dès que possible je vous ferai part des coûts réels de ces opérations et des restes à charge pour la commune comme je m'y suis précédemment engagé. Les travaux d'aménagement de la mairie avancent conformément au calendrier. Nous passons chaque jour sur le site et mon adjoint en charge des travaux est présent chaque mardi matin pour la réunion hebdomadaire, en présence du

maître d'œuvre et des entreprises, afin d'ajuster le programme de travaux à la réalité du terrain. Conformément à mon engagement lors d'une rencontre sur place avec les riverains du secteur de Bois Martin, une digue a été réalisée en lieu et place d'un talus de végétaux, qui en 2016 avait cédé sous la pression d'une grosse poche d'eau, provoquant des dégâts conséquents dans deux habitations voisines. Je remercie les propriétaires fonciers, les exploitants et mon élu Laurent Dupeu pour avoir mené à bien ce programme. Comme j'ai déjà pu l'évoquer, la fin de mandature sera consacrée à l'élaboration de dossiers de travaux pour la prochaine équipe municipale. J'ai demandé à mes élus de prendre en charge certains dossiers qui traitent de la sécurité des voiries, des bâtiments mais aussi l'élaboration d'un tableau de bord de suivi de nos obligations de contrôles réglementaires. Bien évidemment nous poursuivons notre programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux tel que décrit dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée validé par la préfecture.

Dans les prochains jours, nous déposerons à la préfecture un dossier de demande de subvention pour la réfection de la cour d'école et du remplacement de la grande structure de jeux. Ce dossier sera peut-être pris en charge par la grande communauté de communes, si le 13 novembre prochain la compétence scolaire lui est transférée. Nous sommes un certain nombre de délégués communautaires à vouloir conserver cette compétence dans le giron communal. Le 19 septembre dernier, lors de l'assemblée générale de l'APE, j'ai souhaité sensibiliser les parents d'élèves présents sur cet éventuel transfert et de ses conséquences sur la qualité des services et de leurs coûts. J'ai également mené cette même action auprès du personnel communal des écoles qui certes gardera son statut, mais perdra la proximité des décideurs. Quoi qu'il en soit, la décision est proche. Je vous souhaite une bonne lecture du centième « Fressines infos ».

Le maire
 Christian Nivau

Les décisions du conseil municipal

Les décisions diverses

Au cours des deux derniers conseils municipaux, les décisions suivantes ont été prises :

- Validation d'un devis d'un montant de 490,80 € TTC aux Ets A.I.P.C de La Crèche pour l'installation d'un support pour vidéo projecteur dans la neuvième classe,
- Validation d'un devis de la SARL S. LORY pour la mise aux normes de l'armoire électrique de l'école, d'un montant de 470,11 € TTC. Ces travaux étaient nécessaires suite au passage de l'APAVE, société de contrôle,

- Validation d'un devis de 2 104,37 € TTC pour le déplacement du compteur électrique de la mairie, avec enfouissement du réseau, suite aux travaux de réaménagement de la mairie phase II,
- Validation d'un devis d'un montant de 3 494,52 € TTC du SERTAD (Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable du Sud Deux-Sèvres), pour l'implantation d'une borne incendie route de Mougou (devant la mairie).

Les décisions du conseil municipal

Achat du parking de l'ancien bistrot de la Butte

Suite à plusieurs échanges avec Stéphane METAIS, propriétaire du parking de l'ancien Bistrot de La Butte, situé dans le bourg, cadastré AH 21, d'une superficie de 382 m², la commune a décidé d'acheter ce terrain. Les parties sont tombées d'accord sur un

prix de 3 000 € avec les frais notariés à la charge de la commune. Le conseil municipal devra mener une réflexion sur l'utilisation de cet espace qui se situe en prolongement de la place des Charmilles et proche de l'école.

A noter sur votre agenda :

Le conseil municipal a arrêté la date du vendredi 12 janvier 2018 à 18 h 30 pour la présentation des vœux. Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 27 janvier 2018 à partir de midi à la salle des fêtes. Toutes les personnes de 65 ans et plus seront personnellement invitées par courrier. Elles peuvent dès maintenant réserver cette date sur leur agenda.

Non reprise de la licence 4

Suite à la cessation d'activité du Bistrot de la Butte, Stéphane METAIS a souhaité vendre sa licence 4 (autorisation de vente d'alcool fort). La commune avait la possibilité d'acheter cette licence. Considérant : le prix demandé (7 000 €), l'absence de projet à

court et moyen termes, le risque de perte de cette licence en cas de non utilisation pendant 5 ans (qui court depuis août 2016), le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas acheter et de laisser partir cette licence.

Illuminations de fin d'année

Lors de sa séance du mardi 10 octobre, le conseil municipal a débattu sur les illuminations de fin d'année. Les débats ont porté sur la vétusté du matériel actuel et le coût (plusieurs milliers d'euros d'investissement ou de location) pour remettre en place des illuminations correctes sur tout le territoire de la commune. Une autre option était de ne

plus rien faire. Un compromis a été trouvé, celui de n'illuminer que les bâtiments communaux, école, mairie, salle des fêtes avec un sapin implanté sur la place des Charmilles. Le coût devrait se limiter à quelques centaines d'euros. Face aux restrictions budgétaires, vos élus sont dans l'obligation de faire des choix.

Mise en valeur de la façade de la mairie

Dans le cadre des travaux actuels et de la mise en valeur de la façade de la mairie, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de couper les deux conifères implantés devant le secrétariat de mairie et d'arracher les deux souches. Le conseil a considéré, que bien que centenaires, il n'était pas raisonnable de conserver ces arbres qui masquent la façade.

Leurs racines font pression sur le sol et sous-sol et ils n'ont pas une esthétique de grande valeur. La décision a été conditionnée à la replantation d'un arbre, d'une bonne dizaine d'années, un feuillu avec racine à pivot. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

La commune recrute trois agents recenseurs

Comme tous les cinq ans, la commune doit procéder au recensement général de sa population. Le dernier recensement a eu lieu en janvier 2013, le prochain aura donc lieu début 2018. Pour ce faire, **nous recherchons trois agents recenseurs qui seront chargés de collecter les données dans chaque foyer. La collecte débutera le 18 janvier 2018 pour se terminer impérativement le 17 février 2018.** Chaque agent aura en charge le recensement d'environ 230 logements, soit plus de 550 habitants. Les candidats recenseurs doivent avoir au moins 18 ans et disposer d'un moyen de locomotion.

Ils devront être disponibles en janvier et février 2018 et pouvoir suivre au préalable une formation obligatoire, organisée sur deux demi-journées en décembre ou en janvier. La rémunération est calculée en fonction de la population recensée (nombre de foyers et nombre d'habitants).

Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature auprès de la mairie, en envoyant un CV et une lettre de motivation, au plus tard le vendredi 17 novembre 2017. Contact et informations complémentaires, auprès du secrétariat de mairie au 05.49.73.98.73

A savoir

Transfert des PACS des tribunaux vers les mairies

À compter du 1er novembre 2017, les officiers d'Etat civil des mairies (maire et adjoints) du **domicile commun** des futurs partenaires sont compétents pour enregistrer, modifier ou dissoudre les PACS. Si vous souhaitez vous « pacser » vous devez donc vous rapprocher de la mairie. Les pièces à fournir sont les suivantes : Convention de PACS à faire enregistrer en mairie, déclaration conjointe de conclusion de PACS, actes de naissances de moins de 3 mois des partenaires, copie des pièces d'identité en cours de

validité des partenaires, attestation sur l'honneur indiquant le domicile commun des partenaires, attestation sur l'honneur précisant l'absence de lien de parenté ou d'alliance. Par contre les PACS déjà enregistrés avant le 1er novembre 2017 par les tribunaux d'instance seront suivis par les mairies des communes, sièges de ces tribunaux (mairies de Niort ou de Bressuire pour les Deux-Sèvres). La compétence des notaires reste inchangée, ils continuent à enregistrer les PACS à leur étude.

Collecte des ordures ménagères:

les horaires.

Dans le cadre d'une harmonisation des horaires sur l'ensemble de la nouvelle communauté de communes, la collecte débute désormais tous les vendredis à 5 h 30. Afin d'éviter les afflux de circulation, la tournée a été modifiée. Les ripeurs commencent par les secteurs de la Chesnaye et de Bougouin. Il est conseillé de sortir les poubelles la veille et si possible de les protéger des chiens et chats.

A savoir

Téléthon 2017

La journée Téléthon sur la commune aura lieu le samedi 2 décembre 2017 (une semaine avant le date officielle car la salle des fêtes n'était pas disponible). Le comité d'organisation s'est déjà réuni deux fois pour arrêter le programme. Les festivités débiteront, le matin à 10 h par une séance de Zumba proposée par Ener'gym, suivie à 14 h 30 d'une ran-

donnée pédestre. Le soir sera consacré à un loto à 20h30 (ouverture des portes à 19h30). Vous pouvez encore offrir des lots qui seront mis en jeu.

Une prochaine réunion est programmée le jeudi 9 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Toutes les personnes qui souhaitent s'investir seront les bienvenues.

Cérémonie du 11 novembre

Le déroulement de la cérémonie sera le suivant : Rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, appel des morts, dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence,

hymne national. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, servi à la cantine de l'école. Les enfants de l'école et l'ensemble de la population sont invités à y participer.

Rejet de reconnaissance de catastrophe naturelle

Suite à la demande de plusieurs propriétaires, qui ont constaté des fissures sur leurs bâtiments, la commune a déposé une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Cette demande portait sur les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Par courrier

en date du 7 septembre 2017, le Préfet vient de notifier un rejet de la demande de la commune. Le rejet s'appuie : sur un rapport météorologique de Météo France, sur l'application des critères de sécheresse et sur le code des assurances. Cette notification est consultable en mairie.

Deux nouvelles entreprises sur Fressines

Magnétiseuse, énergéticienne, barreuse de feu, je soulage les douleurs, j'accompagne les personnes atteintes de cancer qui suivent un traitement de radiothérapie (je retire les brûlures et les douleurs). J'interviens également auprès des personnes souffrant de zona, herpès et autres problèmes inflammatoires. Je reçois sur rendez-vous à mon cabinet ou je magnétise à distance à partir d'une photo. Contact : Sylvie Hoarau, 9 rue du Pigeonnier à

Bouguoin au 06 48 97 21 75 ou par Mail : sylvemagnetisme79@gmail.com

F LP Animations : vente de produits régionaux Poitou-Charentes, paniers gastronomiques à façon. **C'est aussi la Cie les Zap "famille de clowns"**. Théâtre : cours et mise en scène, arts du cirque : cours et ateliers, et spectacles pour tous. www.pestacle-de-clown.fr. Contact : Frédéric LEGERON, 10 rue de la Raberie à la Chesnaye au 06.01.13.03.73

La vie associative

Association Métronome

Concert de TRI YANN: l'heure du bilan est arrivée. Malgré une météo capricieuse, nous avons eu la chance d'échapper à la pluie pendant le spectacle. C'était un challenge osé de la part de Fressines en fête et de Métronome que de vouloir organiser un tel événement dans notre commune, mais nous y sommes parvenus ! Et grâce au travail des bénévoles, à l'aide efficace de la municipalité et à la présence de près de 2000 personnes nous avons pu équilibrer notre budget. Merci à tous ! La chaleureuse ambiance qui a régné entre nous jusqu'à l'aboutissement de ce projet nous

donne envie de récidiver en 2019, peut-être sur 2 jours.

En attendant, nous proposerons sûrement en septembre 2018 un concert dans la salle des fêtes.

Réveillon 2017

Comme chaque année l'association Métronome propose son réveillon de la Saint Sylvestre avec son orchestre composé de 8 éléments. Prix 72 euros vins compris et champagne offert. Nombre de places limité. Contact : Patrice BARBOTEAU au 06.86.80.76.28

Enjoy Fressines

Enjoy Fressines vous informe que son assemblée générale se tiendra vendredi 24 novembre 2017 à 18h30 dans la petite salle des fêtes. A l'ordre du jour notamment : **le renouvellement du bureau**

Pour raisons de déménagement et de fin de scolarité sur Fressines en 2018-2019, nous souhaitons dès maintenant intégrer de nouveaux parents dans le bureau afin d'assurer la

pérennité de l'association : nous comptons sur votre présence et vous remercions par avance pour votre implication future au sein de l'association. Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : enjoyfressines@yahoo.fr ou par téléphone :

Aude-Marie BENETREAU : 05.49.09.02.47 // 06.11.34.16.42

Isabelle COMBAREL : 06.32.31.55.40

500

C'est le montant en € du loyer mensuel des logements disponibles au village antenne de Fressines. Le SIVOM Jean Migault, gestionnaire des logements adaptés rattachés à l'EHPAD de Mougou, vous informe que deux logements type T2 (50 m² environ), au centre bourg de Fressines sont actuellement disponibles. Ces logements sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite, dans un environnement calme, et rassurant.

Le tarif des loyers (500€/mois) comprend des services (entretien des espaces collectifs, dépannage urgent 7j/7, animations, accompagnement pour des courses...). Pour tout renseignement merci de prendre contact auprès de Mme BINTZ au 05.49.05.88.69

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante :

<http://www.fressines.net/>

La vie associative

ACAF : le bureau, les activités

Cette année notre bureau se compose de :
 Président : Christophe URBANEK «FUMTECH»
 Trésorier : Mamy RANDRIANT «FUMECO»
 Secrétaire : Murielle POIRIER «VINS ET PLAISIRS»
 Secrétaire Adjoint : Kathy RANDRIANT «FRESSI MOUSS»
 La soirée « Beaujolais nouveau » aura lieu à la salle des fêtes le jeudi 16 novembre à partir de 18h. Notre marché de Noël aura lieu également à la salle des fêtes le dimanche 17 décembre de 10h à 19h. Pour tous renseignements : contacta-caf@gmail.com

ENER'GYM

L'association ENER'GYM a repris ses activités sportives : gym fitness, zumba, yoga et marche.
 Elle a innové cette année en mettant en place une nouvelle séance de yoga qui a lieu le mercredi de 20 h à 21 h 15 à la salle des fêtes. Il reste encore quelques places pour les personnes intéressées.
 Par ailleurs une soirée ZUMBA, ouverte à tous, et animée par Kim, sera organisée à la salle des fêtes le **vendredi 17 novembre 2017 à 20 h**.
Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr
Contact par tél. : Nathalie BILLON : 05.49.04.26.97
 Marie-Hélène AUDOYER : 05.49.75.65.91

Ecole de musique : reprise

Voilà une nouvelle année musicale 2017 - 2018 qui recommence avec l'élection d'un nouveau bureau.
 Présidente : PELTIER Laëticia
 Trésorière : GIRAUD Marie Claude
 Secrétaire : FALAISE Armelle
 Les cours de musique sont toujours assurés par nos professeurs, Laurent HERNANDEZ (guitare, basse) ; François RAVET (batterie) et Isabelle GABOREAU (piano, chant individuel, éveil musical de la petite section au CP, chorale enfants et adolescents). Les cours sont assurés dans le bungalow de l'école ainsi qu'une salle mise à disposition par la mairie de Fressines.
 Des créneaux sont encore disponibles, ces cours ont lieu du lundi au vendredi après l'école.
 La chorale adulte « au cœur de Mayolle » a également repris le chemin des répétitions tous les jeudis soir de 20h à 21h15, salle des fêtes de Fressines.
 N'hésitez pas à venir les voir, les écouter, faire un essai dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
 Pour tous renseignements concernant la chorale adulte, merci de contacter Isabelle GABOREAU au 06.81.36.20.00. Pour tous autres renseignements sur l'école de musique contacter Laëticia (samuel_peltier@orange.fr) ou Marie Claude au 06.12.66.11.21.
 Musicalement vôtre.

Association de chasseurs : ACCA

La prochaine activité de l'ACCA, sera sa traditionnelle soirée « CHOUCROUTE » avec animation, qui est fixée au samedi 3 février 2018 à partir de 20 h.
 Vous aurez plus de précisions dans le prochain Fressines Infos. Contact : 06.82.93.29.71

Association des Parents d'Elèves

L'APE est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle année ! Lors de son assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :
 David RULLIER : Président
 Arnaud GIRAUD : Vice-président
 Sybille COTTAR : Trésorière
 Julie DIEUMEGARD : Trésorière adjointe
 Géraldine CHARRUYER : Secrétaire
 Nelly NOMBALAI : Secrétaire adjointe
 L'APE compte également des membres actifs : Céline GROSSET, Audrey GONORD, Caroline BENOIST et Samuel DEMELLIER.
 Notre objectif est de toujours pouvoir accompagner l'école dans tous ses projets. Cette année, le projet scolaire est dédié à l'univers du cirque. L'APE s'est engagée auprès de l'école à financer une partie de ce projet, à hauteur de 4 000 €. Nos actions et manifestations de l'année passée et celles de l'année à venir nous permettront (nous comptons sur vous) de mener à bien cet engagement. Voici ce que nous vous avons préparé d'ici la fin d'année :
Vente d'étiquettes : nous avons renouvelé à la rentrée la vente d'étiquettes, étiquettes à mettre sur les vêtements de vos enfants, dans leurs chaussures ou sur tout autre support (vente déjà réalisée en juin dernier)
Vente de jus de pomme : il provient directement du producteur de Secondigny. La vente est ouverte non seulement aux parents d'élèves mais aussi aux habitants de Fressines et à toute personne de votre entourage. 1,95 € la bouteille, durée de conservation : 2 ans. Date maxi de commande : 9 novembre.
Vide ta chambre : la 5ème édition de notre bourse aux jouets aura lieu le dimanche 26 novembre prochain.
Vente de sapins : Nordmann ou Epicéa, vous pourrez acheter votre sapin de Noël dès le début de novembre, à partir de 15,90 €. Date maxi de commande : 26 Novembre.
 La vente est également ouverte à tous les habitants de Fressines. Vous aurez très prochainement un papier dans votre boîte aux lettres.
 Nous organiserons également la fête de Noël pour tous les enfants de l'école, le 8 décembre prochain, avec un spectacle le matin, et la traditionnelle photo avec le Père Noël l'après-midi.
 Contactez-nous sur ape.fressines@gmail.com et suivez-nous sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/fressinesape/>

Fressines.net, recherche animateur

Nos deux animateurs, Olivier CHAUVEAU et Thierry PAIRAULT, nous ont annoncé leur départ. Un nouveau président a été élu bien que l'association soit en sommeil. Président : Lilian SUAUD, Trésorier : Alain BOISDE, Secrétaire : Isabelle POIRAULT. Nous recherchons une ou plusieurs personnes souhaitant faire découvrir et partager ses connaissances du monde numérique. Vous serez les bienvenus.
 Nous nous réunissons tous les 15 jours hors vacances scolaires les lundis de 20h30 à 22h30 dans l'ancien secrétariat de mairie. Le jour de rencontre est modulable ! Contacts pour de plus amples informations : Lilian SUAUD - 06.62.05.89.72 - fressines@fressines.net